

Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables

Déclaration du groupe de l'UNSA

Jusqu'à présent, les investissements directs étrangers s'inscrivent pleinement dans la mondialisation et le libre-échange. Pourvoyeurs d'emplois et de croissance économique, ils jouent un rôle majeur dans les relations économiques internationales et cela dans des logiques de développement, mais où concurrence et profit sont largement aux avant-postes... avec leur lot de dérives : non-respect des droits humains fondamentaux comme des droits sociaux, paradis fiscaux ou encore ignorance des contraintes environnementales...

A l'heure où crise sanitaire mondiale se conjugue avec crise économique et sociale, et cela dans un contexte d'urgence écologique, les IDE sont incontournables pour la relance de l'économie mondiale, mais pas à n'importe quel prix. Comme le suggère cet avis, il faut saisir l'opportunité du moment pour réguler au plan mondial, européen et national ces investissements et les inscrire dans une nouvelle ère où les questions de souveraineté, d'éthique, de transparence, de normes sociales et fiscales comme de développement durable doivent désormais figurer... et ne plus demeurer de simples engagements moraux vite balayés par des enjeux financiers.

L'Unsa soutient toutes les préconisations qui vont dans le sens de la mise en œuvre de l'opposabilité juridique des normes sociales et environnementales et soutient notamment la préconisation 4 qui vient appuyer la création, au niveau européen, d'une cour multilatérale des investissements. De même l'Unsa fait sienne la préconisation 9 sur l'adoption rapide par l'UE d'un projet d'assiette commune d'impôt sur les sociétés.

Un regret cependant sur cet avis. Il concerne l'absence de traitement suffisant de l'acceptabilité par nos concitoyens de ses investissements étrangers, perçus comme source de crainte pour l'emploi et les acquis sociaux et la souveraineté nationale.

Ceci étant, l'Unsa a voté cet avis qui met en exergue à la fois l'urgence et la nécessité de repenser les IDE à l'aune des objectifs de développement durable qui imposent d'indispensables régulations au regard de la transition écologique mais sans oublier la prise en compte de la question sociale, notamment avec l'effectivité du socle européen des droits sociaux.